



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ENA

Question écrite n° 50753

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur l'information parue dans le New York Times selon laquelle le nombre de candidats au concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (ENA) aurait chuté de 30 % en quatre ans. Dans cette hypothèse, il lui demande de lui préciser les réflexions que lui inspire cette situation et les perspectives de son action ministérielle s'en inspirant.

Texte de la réponse

L'évolution du nombre de candidats aux trois concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration est retracée dans le tableau suivant : (Voir tableau dans J.O. correspondant) Ces chiffres, qui sont par ailleurs fournis chaque année au Parlement dans les réponses aux questionnaires budgétaires sur le projet de loi de finances initiale, montrent que le nombre total de candidats a connu un certain fléchissement ces dernières années (environ moins 15 % entre 1997 et 1999). Cette diminution doit toutefois être relativisée. En effet, après trois années de nette augmentation (1995 1 921, 1996 1 980 et 1997 1 862), le nombre total de candidats en 1998 et 1999 est respectivement comparable à celui enregistré en 1994 (1 674) et en 1993 (1 592). Quoi qu'il en soit, l'évolution du nombre des candidats aux concours d'entrée de l'ENA fait toujours l'objet d'un suivi attentif et constitue l'un des éléments de réflexion pour préparer et adapter l'avenir de l'école. Ainsi, cette évolution a notamment été prise en compte : dans la réforme des concours d'entrée mise en oeuvre en octobre 1999, qui vise notamment à diversifier davantage les origines géographiques, sociales et disciplinaires des candidats au concours externe et à valoriser l'expérience professionnelle acquise par les candidats au titre du concours interne et du troisième concours ; dans la réforme de la scolarité en cours d'achèvement, qui s'articule autour de quatre priorités : la personnalisation des parcours des élèves, le renforcement du caractère pratique de la formation, l'internationalisation de la formation et le développement d'une culture de projet ; ainsi que dans les mesures d'ores et déjà arrêtées ou envisagées concernant les préparations aux concours, notamment par la mise en place de bourses de mérite spécifiques par le ministère de l'éducation nationale et par la revalorisation des aides financières accordées par l'école à des étudiants préparant le concours d'entrée. Il semble, d'ailleurs que ces actions aient déjà un impact positif puisque l'année 2000 a connu une augmentation sensible du nombre total de candidats par rapport à l'année précédente.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50753

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2000, page 5223

Réponse publiée le : 6 août 2001, page 4555